



## QUESTIONNAIRE D'ADMISSION

L'A.P.P.Q. a entre autre comme objectif de favoriser chez ses membres le sens d'une identité et un sentiment d'appartenance à un groupe de personnes partageant des vues théoriques et thérapeutiques communes, basées sur la pensée psychanalytique de Freud et appuyées par une formation et une expérience équivalente, et cela, quelle que soit la profession d'origine. À cette fin, l'A.P.P.Q. constitue un lieu de regroupement et de partage.

L'A.P.P.Q. a également pour objectif de favoriser la reconnaissance de l'identité professionnelle des membres auprès du public et du monde scientifique et professionnel.

L'A.P.P.Q. tient à maintenir, au niveau de sa politique d'admission, un équilibre entre des critères de sélection rigoureux et une ouverture d'esprit voulant contrer le sectarisme et l'exclusion qui guettent tout regroupement professionnel cherchant à se définir par rapport à d'autres.

Si cette ouverture constitue la richesse principale de l'association, il importe toutefois de convenir d'un dénominateur commun par lequel les membres puissent se reconnaître entre eux, malgré leurs différences, et qui permette au-delà des particularités de son parcours de formation, d'identifier un candidat comme étant ou non "des nôtres". Notre dénominateur commun doit être le travail psychanalytique, se caractérisant essentiellement par l'écoute et la prise en compte de l'inconscient.

Les candidats doivent répondre aux critères d'admission suivants:

- a) Détenir au minimum un diplôme de 1er cycle dans une des disciplines des sciences humaines ou de la santé:

Diplôme terminal: \_\_\_\_\_

Discipline: \_\_\_\_\_

Université: \_\_\_\_\_

Année d'obtention: \_\_\_\_\_

- b) Avoir été ou être engagé soi-même en thérapie psychanalytique ou en psychanalyse:

Thérapeute: \_\_\_\_\_

Durée et nombre de séances par semaine: \_\_\_\_\_

- c) Être accrédité par un programme de formation en psychothérapie psychanalytique ou en psychanalyse ou par une formation jugée équivalente, agréée par l'A.P.P.Q.:

Joindre l'attestation

c) (suite)

Remplir la grille suivante et fournir une attestation de chacun des superviseurs:

	<b>Cas no. 1</b>	<b>Cas no. 2</b>	<b>Cas no. 3</b>	<b>Cas no. 4</b>
<b>Nom du superviseur</b>				
<b>Date du début de la supervision</b>				
<b>Date du début de la thérapie</b>				
<b>Sexe du patient</b>				
<b>Diagnostic</b>				
<b>Nombre total de séances de thérapie (1)</b>				
<b>Nombre total de supervisions</b>				
<b>Date de la fin de la supervision</b>				
<b>Date de la fin de la thérapie</b>				

(1) 2 heures de supervision de groupe équivalent à 1 heure de supervision individuelle





